

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 5 avril 2016

OBJET :
Exercice des compétences déléguées

Rapporteur : Mme CADET
Délibération n°1

EXPOSE DES MOTIFS

Conformément à l'article R.123-22 du Code de l'Action Sociale et des Familles, Mme la Vice-présidente informe le Conseil d'Administration du CCAS que dans le cadre des compétences qui lui ont été déléguées par délibération en date du 27 mai 2014 en application de l'article R.123-21 du Code de l'Action Sociale et des Familles, elle a :

- 1.- accordé le 24 février 2016, conformément à l'avis émis par la commission permanente du CCAS du 24 février 2016, une aide financière de 196,35 € ;
- 2.- accordé le 24 février 2016, conformément à l'avis émis par la commission permanente du CCAS du 24 février 2016, une aide financière de 45 € ;
- 3.- accordé le 24 février 2016, conformément à l'avis émis par la commission permanente du CCAS du 24 février 2016, une aide financière de 383 € ;
- 4.- accordé le 24 février 2016, conformément à l'avis émis par la commission permanente du CCAS du 24 février 2016, une aide financière de 349,63 € ;
- 5.- accordé le 24 février 2016, conformément à l'avis émis par la commission permanente du CCAS du 24 février 2016, une aide financière de 204,25 € ;
- 6.- accordé le 25 février 2016, une aide financière de 199 € au titre du CORSEC du 24 février 2016 ;
- 7.- accepté le 7 mars 2016, une demande de domiciliation au CCAS sis 7 rue des Basses Ruelle à 54270 ESSEY-LES-NANCY ;

8.- accepté le 15 mars 2016, la convention portant sur une prestation de cabaret à titre gracieux à l'occasion du repas des anciens proposée par l'association « Les petites grandes âmes – ensemble réalisons leurs rêves ».

Cette prestation estimée à 45 minutes a eu lieu entre 13h30 et 16h30 le dimanche 20 mars 2016, dans la salle Maringer à Essey-lès-Nancy.

En contrepartie de cette prestation, l'association bénéficiera d'un prêt gratuit de la salle Maringer, durant une journée, sous respect des conditions prévues par le règlement de la salle. Il est convenu que ce prêt, permettra à l'association d'organiser gracieusement un après-midi récréatif en faveur de l'enfance, en lien avec les partenaires qui œuvrent à ses côtés ;

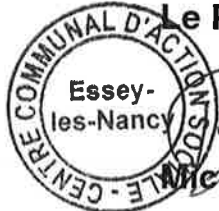
Le Conseil d'Administration du C.C.A.S. prend acte de ces décisions.

Transmis et reçu en Préfecture de Meurthe-et-Moselle, le 7 avril 2016.

Pour extrait,

Le Président,

Michel BREUILLE



**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
DE LA VILLE D'ESSEY-LES-NANCY
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

REUNION DU MARDI 5 AVRIL 2016

**SOUS LA PRESIDENCE DE
M. Michel BREUILLE PRESIDENT DU CCAS**

Nombre de membres en exercice	17
Nombre de présents	11
Nombre de votants	11

PRESENTS :

Mmes Nadine CADET, Myriam LEDROIT, Véronique SAGET, Jacqueline BELLIER, Janine MARCHAL et Marie-France METZELARD.

MM. Guy FRANIATTE, Louis CAUSERO, Matthieu RIFF et Claude CHASSARD.

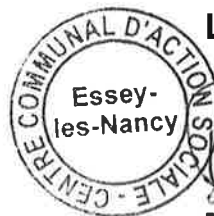
EXCUSES :

Mme Stéphanie GEORG Rosette GIRSCH et Marie-France LACOUR.
MM. Jean-Pierre BRANDELY, Patrick CAILMAIL.

ABSENTE :

Mme Patricia LANZI.

Pour extrait,



Le Président,

Michel BREUILLE